

## **Recrute sa.son directrice.teur**

### ■ **Le TAP**

Le TAP - SCENE NATIONALE, association loi 1901, est un établissement de diffusion et de soutien à la création pluridisciplinaire subventionné par la Communauté urbaine de Grand-Poitiers, l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Implanté à Poitiers, première grande ville étudiante de France au cœur d'une communauté urbaine de 200 000 habitants, le TAP - bâtiment de 16 000 m<sup>2</sup> inauguré en 2008 - comprend un remarquable auditorium de 1020 places, un théâtre de 700 places, 1 studio gradiné de 100 places, 2 studios de répétition et des espaces de convivialité. Situé également en centre-ville, le TAP Castille, cinéma de 3 salles classé art & essai, complète l'équipement.

Avec trois ensembles associés (l'Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine, l'Orchestre des Champs-Élysées et l'ensemble Ars Nova), le TAP affirme une dominante musicale au sein d'un projet pluridisciplinaire éclectique axé sur la jeunesse et l'international.

Le TAP porte deux festivals (*À Corps*, sur le corps et ses représentations contemporaines), et le *Poitiers Film Festival*, consacré aux films d'écoles et à la jeune création internationale et une manifestation en collaboration avec l'université de Poitiers, les *Rencontres Michel Foucault*.

Il accompagne et coproduit des artistes en résidence, accueille des enregistrements musicaux et met en œuvre un ambitieux programme de médiation culturelle ouvert sur son territoire et ses habitants et habitantes.

Le TAP programme actuellement 60 à 70 spectacles par saison, pour environ 120 représentations, auxquels s'ajoutent des manifestations en accès libre. Une part substantielle de la programmation est co-construite avec des partenaires artistiques du territoire, parmi lesquels le Méta - Centre Dramatique National Poitiers Nouvelle-Aquitaine, les trois ensembles associés, le Confort Moderne, Jazz à Poitiers.

En 2018/2019, la fréquentation était de 60 000 entrées pour le spectacle vivant, 100 000 entrées pour le cinéma et 11 000 bénéficiaires d'actions de médiation.

Pour mener l'ensemble de ses activités, le TAP dispose d'un budget de 6,6 M€ et d'une équipe de 52 permanents.

## ■ Missions

La.le directrice.teur assure la direction d'un établissement pluridisciplinaire de référence nationale. Dans le respect du cahier des missions et des charges relatif au label « Scène nationale », elle.il élabore et met en œuvre le projet artistique et culturel de l'établissement et rend compte de son exécution au conseil d'administration.

Elle.il s'attachera particulièrement à :

- construire une programmation pluridisciplinaire ambitieuse, en veillant à la diversité des esthétiques et des formats, en s'appuyant sur toutes les potentialités du lieu et notamment sa singularité musicale ;
- accompagner la création sous toutes ses formes ;
- promouvoir la médiation artistique et culturelle, en veillant à la diversification des publics et à leur accessibilité ;
- prendre en compte la place du cinéma dans son projet ;
- soutenir des coopérations et des dynamiques partenariales avec les acteurs du champ artistique, culturel, social et éducatif du territoire, et au-delà.

Dans la conception et la mise en œuvre de son projet, dans le respect des droits culturels, elle.il engagera des démarches innovantes en matière de transitions sociales, sociétales et environnementales.

## ■ Profil

Les candidates.s devront avoir une expérience confirmée à la direction d'un établissement culturel et dans la conduite d'un projet artistique, une excellente connaissance des réseaux nationaux et internationaux du spectacle vivant, une expertise et un savoir-faire en matière de pilotage managérial à l'échelle d'un établissement, de fortes aptitudes à l'innovation, aux partenariats et aux dynamiques territoriales.

## ■ Conditions d'emploi

Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> septembre 2023

CDI, rémunération selon la grille Syndéac

## ■ Candidatures

Clôture du dépôt des candidatures de la présélection : **20 février 2023 à minuit.**

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation (3 pages maximum) proposant vision et axes d'orientation pour le projet du TAP, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, sont à adresser en transparence à :

- Monsieur le Président du TAP : [recrutementdirection@tap-poitiers.com](mailto:recrutementdirection@tap-poitiers.com)
- Madame la Présidente de Grand Poitiers : [culture.patrimoine@grandpoitiers.fr](mailto:culture.patrimoine@grandpoitiers.fr)
- Madame la Directrice régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine : [recrutement.tap-poitiers@culture.gouv.fr](mailto:recrutement.tap-poitiers@culture.gouv.fr)
- Monsieur le Directeur Général de la Création Artistique : [brigitte.penninckx@culture.gouv.fr](mailto:brigitte.penninckx@culture.gouv.fr)
- Monsieur le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine : [spectacle vivant-nord@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:spectacle vivant-nord@nouvelle-aquitaine.fr)

Une note d'orientation présentant la Scène nationale, le contexte artistique et culturel de la région et tous les éléments utiles à l'élaboration d'un projet artistique, culturel et d'établissement, sera remise aux candidat.es présélectionné.es pour l'écriture de leur projet artistique et culturel. Après étude des projets, les candidat.es seront entendu.es par un jury composé de la gouvernance de l'association et des représentants des différents partenaires publics de la Scène nationale.